



RECUEIL

DES ACTES

ADMINISTRATIFS

N° 77 – NOVEMBRE 2019
Recueil publié le 28 novembre 2019

SOMMAIRE DU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° 77 – NOVEMBRE 2019

Recueil publié le 28 novembre 2019

PREFECTURE DE LA VENDEE

CABINET DU PREFET

**DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET
DES AFFAIRES JURIDIQUES (DRCTAJ)**

- ARRETE n°19-DRCTAJ/2-643 portant rectification de l'arrêté n°17-DRCTAJ/2-638 portant désignation de Madame Sibylle SAMOYAULT, directrice de cabinet pour assurer la suppléance du sous-préfet des Sables d'Olonne et délégation générale de signature

PRÉFET DE LA VENDÉE

DIRECTION DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITES TERRITORIALES
ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

Bureau du contentieux interministériel

A R R E T E N° 19 –DRCTAJ/2-643
portant rectification de l'arrêté n°17-DRCTAJ/2-638 portant désignation de Madame Sibylle SAMOYAUULT,
directrice de cabinet pour assurer la suppléance du sous-préfet des Sables d'Olonne et délégation
générale de signature

LE PREFET DE LA VENDEE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

- VU la loi n°82.213 du 2 mars 1982 modifiée, notamment par l'article 132 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004, relative aux libertés et responsabilités locales relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
- VU le décret n°97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles
- VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,
- VU Le décret du Président de la République du 12 juillet 2017 portant nomination de **Monsieur Benoît BROCARD en qualité de préfet de la Vendée,**
- VU le décret du Président de la République du 8 août 2017 portant nomination de **Madame Sibylle SAMOYAUULT en qualité de directrice de cabinet du préfet de la Vendée,** et son rectificatif, paru au journal officiel du 19 août 2017,
- VU le décret du Président de la République du 12 juin 2018 portant nomination de **Monsieur François-Claude PLAISANT, en qualité de Secrétaire général de la Préfecture de la Vendée ;**
- VU le décret du Président de la République du 30 juillet 2019 portant nomination de **Monsieur Thierry BONNET, en qualité de Sous-préfet des Sables d'Olonne,**
- VU l'arrêté n°19-DRCTAJ/2-638 du 25 novembre 2019 portant désignation de **Madame Sibylle SAMOYAUULT, directrice de cabinet pour assurer la suppléance du sous-préfet des Sables d'Olonne et délégation générale de signature,**
- VU la décision d'affectation du 29 septembre 2017 portant nomination de **Madame Jeanne RONDEAU, attachée principale d'administration,** à la Sous-préfecture des Sables d'Olonne **en qualité de Secrétaire générale de la Sous-préfecture des Sables d'Olonne,**

ARRETE :

Article 1 - A l'article 4 de l'arrêté n°19-DRCTAJ/2-638 du 25 novembre 2019 précité, au lieu de :

« à l'exception des attributions énumérées à l'article 1 : I-3a ; III-2 ; et à l'article 2 »,

il convient de lire :

« à l'exception des attributions énumérées à l'article 2 : I-3a ; III-2 ; et à l'article 3 ».

Le reste est sans changement.

Article 2 - Le présent arrêté entre en vigueur le lendemain de sa publication.

Article 3- Le Secrétaire général de la préfecture de la Vendée, la Sous-préfète, directrice de Cabinet et la Sous-préfète de Fontenay-le-Comte, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié sous forme numérique au recueil des actes administratifs de la préfecture, consultable à l'adresse <http://www.vendee.gouv.fr>.

Fait à La Roche-sur-Yon, le 26 novembre 2019

Le Préfet



Benoît BROCARD